

9-17 MAI 2026



MUNDIAVOCAT
WORLD FOOTBALL CUP FOR LAWYERS



BENIDORM, ESPAGNE



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

A compléter et à renvoyer avant le 9 avril 2026 à : info@mundiavocat.com

Nom de l'équipe :

Ce nom sera utilisé sur tous les documents officiels du tournoi.

- MUNDIAVOCAT - Football à 11 CLASSIC
- MUNDIAVOCAT - Football à 11 MASTER
- MUNDIAVOCAT - Football à 11 LEGEND
- MUNDIAVOCAT - Football à 11 SUPER LEGEND

- MUNDIAVOCAT - Football à 8 ULTIMATE LEGEND
- MUNDIAVOCAT - Football à 5 CLASSIC FEMMES
- MUNDIAVOCAT - Football à 5 CLASSIC HOMMES
- MUNDIAVOCAT - Football à 5 +40 HOMMES

Capitaine d'équipe (NOM et Prénom) :

Adresse :

Ville : Pays : Code postal :

Portable (obligatoire) : E-mail (obligatoire) :

Vice-capitaine d'équipe (NOM et Prénom)

Portable (obligatoire) :E-mail (obligatoire) :



LISTE DES PARTICIPANTS



À soumettre lors de l'inscription et avant le 9 avril 2026.

Aucun changement de nom ne sera accepté après le 9 avril 2026.

	NOM	Prénom	DATE DE NAISSANCE (JJ/MM/AA)	Joueur (J) - Accompagnant (A) - Conjoint (S) - Enfant (E) - Personnel technique (T)*
01				
02				
03				
04				
05				
06				
07				
08				
09				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				

*Veuillez identifier clairement sur cette liste chaque participant inscrit en tant que joueur, invité, conjoint/époux/conjointe, personnel technique ou enfant.
Si vous souhaitez inscrire un joueur dérogatoire ou un étudiant, veuillez l'indiquer.



RÉPARTITION DES CHAMBRES



À soumettre lors de l'inscription et avant le 9 avril 2026.

Veuillez indiquer votre choix concernant la répartition. Toute modification doit être soumise à l'organisateur.

	NOM - Prénom	NOM - Prénom	NOM - Prénom	NOM - Prénom	TYPE DE CHAMBRE*
01					
02					
03					
04					
05					
06					
07					
08					
09					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					

*Type de chambre : Single: occupation individuelle (S), Twin : 2 lits (T), Double : 1 grand lit (D), Triple (T), Quadruple (Q)



DOCUMENTS REQUIS - OBLIGATOIRES



Veillez envoyer les documents nécessaires avant le 9 avril 2026 :

Joueur :

- Copie de la carte d'avocat (ou diplôme professionnel)
- Certificat médical de moins d'un an attestant de l'aptitude du joueur à pratiquer le football en compétition, conformément aux exigences du Mundiavocat (5 à 7 matchs de 50 à 80 minutes sur une période de 8 jours)

Joueur et accompagnant :

- Photo en couleur au format passeport
- Copie du passeport ou de la carte d'identité

ÉTUDIANTS ET JOUEURS DEROGATAIRES

Conformément au règlement du tournoi, chaque équipe peut compléter son effectif par :

- des **étudiants** ayant validé à minima la première année d'un cycle d'études supérieures juridiques
- des **joueurs dérogataires**, membres de la communauté juridique ou d'un cabinet d'avocats.

Pour constituer votre équipe, nous acceptons par équipe :

Tournois de football à 5 :

- 1 étudiant
- 2 joueurs/joueuses dérogataires

Tournois de football à 8 :

- 3 joueurs dérogataires

Tournois de football à 11 :

- 2 étudiants
- 3 joueurs dérogataires*

Les joueurs dérogataires doivent respecter la limite d'âge suivante :

- **5 men and women:** + de 30 ans (né avant le 31/12/1996)
- **5 men +40:** + de 40 ans (né avant le 31/12/1986)
- **11 Classic:** + de 30 ans (né avant le 31/12/1996)
- **11 Master:** + de 35 ans (né avant le 31/12/1991)
- **11 Legend:** + de 45 ans (né avant le 31/12/1981)
- **11 Super Legend:** + de 55 ans (né avant le 31/12/1971)
- **8 Ultimate Legend:** + de 60 ans (né avant le 31/12/1966)

***Cas particulier:** les équipes de football à 11 ne présentant aucun étudiant dans leur liste sont autorisées à ajouter un quatrième joueur dérogataire à leur effectif.

Les étudiants et joueurs dérogatoires jouant ou ayant joué dans des clubs de football au niveau professionnel ou semi-professionnel ne sont pas acceptés. Ces conditions sont obligatoires mais non suffisantes pour garantir l'acceptation de ces joueurs.

Pour toute demande de joueur étudiant ou dérogatoire, les joueurs doivent envoyer, au plus tard le 30 mars 2026, les documents requis mentionnés ci-dessus ainsi que :

- Une attestation individuelle justifiant l'activité professionnelle pour les joueurs dérogatoires / un certificat de scolarité pour les étudiants
- Une déclaration sous serment signée par le capitaine de l'équipe certifiant que le joueur concerné ne joue pas et n'a jamais joué dans un club professionnel, semi-professionnel ou tout autre club contre rémunération.



FORFAIT DE SÉJOUR - PAIEMENTS



IMPORTANT

Aucune réservation ne sera confirmée sans versement d'un acompte. Toute réservation effectuée antérieurement et non payée intégralement à la date d'échéance indiquée dans le calendrier des paiements sera considérée comme une annulation de la participation. Dans ce cas, CSO se réserve le droit de réattribuer des chambres concernées. **Toute annulation peut entraîner des pénalités (page 8, conditions de vente).**

Tout séjour initié doit être payé en totalité. La réservation inclut 8 nuitées, du 9 au 17 mai 2026 ; nous n'acceptons pas de paiement basé sur la proportion de nuits sur place.

TARIFS PAR PERSONNE DU 9 AU 17 MAI 2026 (8 NUITS)

HÉBERGEMENT	TARIF / PERSONNE	Qté	Nuit supp.	Qté	TOTAL
APPARTEMENT CONFORT (Aparthotel BCL Levante Club, Apartamentos Buenos Aires by MC, Pierre & Vacances Apartamentos Benidorm)	670€: Joueur en occupation quadruple		40€		
	620€: Accompagnant en occupation quadruple		40€		
	790€: Joueur en occupation triple		55€		
	740€: Accompagnant en occupation triple		55€		
HÔTEL SUPÉRIEUR (Melia Benidorm, Servigroup Nereo, Hotel BCL Levante Club & Spa°) ****	935€: Joueur en chambre triple		60€		
	835€: Accompagnant en chambre triple		60€		
	975€: Joueur en chambre double/twin		70€		
	875€: Accompagnant en chambre double/twin		70€		
	1435€: Joueur en chambre individuelle		140€		
	1335€: Accompagnant en chambre individuelle		140€		
HÔTEL PRESTIGE Meliá Villaitana **** <i>supérieur</i>	1250€: Joueur en chambre double/twin		95€		
	1150€: Accompagnant en chambre double/twin		95€		
	1850€: Joueur en chambre individuelle		190€		
	1750€: Accompagnant en chambre individuelle		190€		
TOTAL					

Chaque catégorie est soumise à disponibilité

Les prix comprennent :

- Hébergement pour 8 nuits
- Petit-déjeuner (uniquement pour les catégories Hôtel Supérieur et Prestige)
- Évènements sociaux (soirée de bienvenue, Mundiavocat Party, soirée de clôture et remise des prix)
- Frais administratifs et de structure de CSO, organisateur du Mundiavocat.

Les prix ne comprennent pas :

- Le transport aller-retour depuis votre lieu de résidence jusqu'à Benidorm / de l'aéroport à votre hôtel / de votre hébergement au stade
- Assurance annulation de votre séjour, taxe de séjour et dépenses personnelles
- Assistance rapatriement
- Toute autre dépense non mentionnée dans notre forfait



OPTION D'ASSURANCE VOYAGE ET ASSISTANCE RAPATRIEMENT



IMPORTANT

Nous conseillons vivement aux participants d'être couverts par une assurance couvrant les frais médicaux et de rapatriement en cas de blessure survenue pendant l'événement.

Si vous ne disposez pas de votre propre assurance, nous pouvons vous proposer une couverture optionnelle.

L'assurance que nous proposons comprend une couverture de base ainsi qu'une couverture pour les activités sportives* :

- Frais médicaux (traitement d'urgence)
- Assistance rapatriement
- Accident individuel
- Retard de vol
- Responsabilité civile
- Assurance bagages
- Frais d'annulation péril désigné
- Assistance juridique
- Activités sportives terrestres et nautiques
- Pratique des sports terrestres et nautiques motorisés en tant qu'amateur
- Alpinisme, catamaran et voile

*Accident sportif :

Par accident sportif, on entend toute blessure subie par l'assuré lors de la pratique d'une activité sportive couverte par l'assurance, entraînant une blessure de l'athlète, SANS PATHOLOGIE ANATOMIQUE ANTERIEURE, qui découle d'une cause soudaine et violente, extérieure et étrangère à la volonté de l'assuré.

Je souhaite souscrire une assurance assistance voyage et rapatriement : Prix 5€ par jour par personne

5€ (nombre de jours) x (nombre de personnes) = €

Je ne souhaite pas souscrire à l'assurance rapatriement.

Pour plus d'informations, veuillez contacter l'organisation CSO.



FRAIS D'INSCRIPTION ET DE SÉJOUR



IMPORTANT

Aucune réservation ne sera confirmée sans un premier acompte et une liste de participants.

FRAIS D'INSCRIPTION ET D'HÉBERGEMENT

FRAIS D'INSCRIPTION Football à 11 : 7500 euros / Football à 8 : 4000 euros / Football à 5 : 2500 euros EUROS
FRAIS DE SÉJOUR EUROS
OPTION ASSURANCE VOYAGE ET ASSISTANCE RAPATRIEMENT EUROS
MONTANT TOTAL À PAYER EUROS
PREMIER DÉPÔT EUROS

CALENDRIER DES PAIEMENTS

Avant le 9 décembre 2025 : 1er dépôt

- 7500 euros (football à 11)
- 4000 euros (football à 8)
- 2500 euros (football à 5)

Avant le 9 février 2026 : 2ème dépôt

- 7500 euros (football à 11)
- 4000 euros (football à 8)
- 2500 euros (football à 5)

Avant le 9 avril 2026 : Solde

Aucune réservation ne sera confirmée sans le versement d'un premier acompte.



MODE DE PAIEMENT



CARTE DE CRÉDIT



VISA



MASTER CARD/EUROCARD

(les cartes American Express ne sont pas acceptées)

N° de carte de crédit : _____ - _____ - _____ - _____

Date d'expiration : ____ - ____

Les 3 numéros mentionnés au dos de votre carte de crédit : _____

Montant à débiter : €

Nom du titulaire de la carte de crédit :

Date et signature (obligatoire) :

VIREMENT BANCAIRE

Virement bancaire de €, à l'ordre de CSO

(Veuillez joindre une copie de l'ordre de virement bancaire, indiquez la référence **"MUNDIAVOCAT 2026"** et le nom de votre équipe sur l'ordre)

Informations bancaires :

- **Domiciliation** : CIC Marseille Provence ENT - 448 avenue du Prado - BP 279 - 13269 MARSEILLE Cedex 08 - France
- **Code banque** : 10096 - **Code guichet** : 18565 - **N° Compte** : 00024951901 - **Clé** : 49 - **Devise** : EUR
- **IBAN** : FR76 1009 6185 6500 0249 5190 149
- **Code d'identification de la banque (BIC)** : CMCIFRPP

ATTENTION : pour les virements de banque à banque, les frais de transfert sont à la charge de l'expéditeur.



CONDITIONS DE VENTE



1. PAIEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION ET D'HEBERGEMENT

Pour que votre inscription soit officielle, vous devez respecter le calendrier de paiement suivant :

- **Avant le 9 décembre 2025** : 1er dépôt de 7500 euros (football à 11); 4000 euros (football à 8); 2500 euros (football à 5)
- **Avant le 9 février 2026** : 2ème dépôt de 7500 euros (football à 11); 4000 euros (football à 8); 2500 euros (football à 5)
- **Avant le 9 avril 2026** : SOLDE

Les frais d'inscription des équipes et les frais liés à l'hébergement et à d'autres services supplémentaires doivent être payés à Corporate Sport Organisation (CSO).

Tous les paiements doivent être collectés par le capitaine de l'équipe et versés à l'ordre de :

CSO - 18 Rue Negresko, 13008 Marseille, FRANCE // Tel + 33 (0)1 77 70 65 15 // info@mundiavocat.com

VALIDITÉ DES PRIX : Ces prix, fixés au 1er novembre 2025, sont fermes et définitifs, sous réserve d'une éventuelle modification des taux des taxes locales et touristiques.

2. CONDITIONS D'ANNULATION

Les conditions d'annulation sont celles énumérées dans le présent formulaire d'inscription, ci-dessous.

2.1 - Annulation des frais d'inscription et d'hébergement au tournoi

- Annulation reçue avant le 8 janvier 2026 : pas de retenue
- Annulation reçue entre le 9 janvier et le 8 mars 2026 : retenue de 50% de l'acompte déjà versé pour l'inscription au tournoi.
- Annulation reçue après le 9 mars 2026 : retenue totale des paiements effectués pour l'inscription au tournoi.

Ces conditions d'annulation s'appliquent également à toute réduction du nombre de personnes initialement inscrites à votre délégation et à votre réservation d'hébergement. Tous les montants seront dus.

2.2 - Annulation de l'événement

Si, pour des raisons de force majeure (guerre, attentats, grèves, émeutes, intempéries, catastrophes naturelles, épidémies...) le tournoi devait être annulé, CSO ne remboursera pas aux équipes inscrites les sommes déjà versées, pour l'inscription et le voyage. Dans ce cas, CSO fera tout son possible pour que ces sommes soient conservées en vue d'un Mundiavocat reprogrammé à Benidorm à une date ultérieure. Si, pour des raisons indépendantes de la volonté de CSO, le tournoi est définitivement annulé, les équipes déjà inscrites devront répondre au prorata des montants engagés par CSO.

3. CONDITIONS DE VENTE

Les conditions particulières de vente énumérées ici renvoient aux dispositions de la loi française en vigueur et plus particulièrement à celles des articles 95 et 103 du décret 94490 du 15 juin 1994 qui constituent nos conditions de vente. Il est expressément déclaré, conformément à l'article 97 du décret précité, que les informations contenues dans cette brochure peuvent faire l'objet de certaines modifications qui, dans ce cas, seront portées à la connaissance du client par le vendeur avant la signature du contrat. Champ d'application : la réservation d'un séjour implique l'acceptation pleine et entière des conditions de vente.

4. CSO

Agence française de voyages et d'événements. Siège social : 18 Rue Negresko, 13008 Marseille, FRANCE - RCS Nanterre 2009B00686 - TVA intracommunautaire FR 66 400 631 164 - Licence : 092 09 0016 - Garanti par APS 15 avenue Carnot - 75017 PARIS - FRANCE - Assurance professionnelle et civile assurée par ALLIANZ IARD - 87, rue de richelieu - 75002 Paris - FRANCE

5. CHOIX DE LA JURIDICTION

En cas de litige, le tribunal de commerce de Paris est seul compétent.

J'ai lu les conditions de vente et le règlement du tournoi et je les accepte au nom de mon équipe.

Signé le :

Date :

Signature :